

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO
Séance du 10 novembre 2022

L'an Deux Mille Vingt Deux et le Dix Novembre à 17H00, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 04 novembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Dénomination de squares, esplanade et bâtiments communaux.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Virgile CAVALLI, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Myriam PUTHOD-HONORE, Margaux ROBINET-MONDOLONI, Elisabeth TABERNER.

PROCURATIONS : Michel COLONNA à Jean-Baptiste OLLANDINI, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Thierry GIRASCHI à Ghislaine ETTORI, Paul PETRELLI à Ange-François LEANDRI, Angélique PIANELLI-CASANOVA à Myriam PUTHOD-HONORE, Christine PINNA à Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, François-Joseph SCANAVINO à Alain FAGGIANI, Lydia WARTON à Santa DUVAL.

ABSENTS : Dominique CARLOTTI, Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29.

Vu la loi 2022-217 3 DS du 21 février 2022 notamment son article 169.

Considérant que des lieux publics de la Commune ne portent pas de dénomination.

Considérant la volonté de la Commune de rendre hommage à des femmes et hommes politiques, militaires et anciens combattants (internationaux, nationaux, régionaux, proprianais) ; femmes et hommes du monde de la culture, des sciences, du sport (écrivains, peintres, sculpteurs, scientifiques, architectes, sportifs etc...) ; femmes et hommes de la vie associative, de la santé et du monde de l'entrepreneuriat (médecins, chefs d'entreprise, artisans, etc... impliqués dans la vie associative ou l'action sociale etc) ; femmes et hommes célèbres ayant mené une action remarquable dans l'histoire ou le développement de la Commune (philanthropes, mécènes, propriétaires fonciers ayant concédé des emprises pour la réalisation d'infrastructure ou l'aménagement urbain etc...).

Considérant la volonté de la Commune de préserver la toponymie et le patrimoine proprianais.

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à la dénomination de squares, esplanade et bâtiments communaux.

Après avis de la commission des finances et de l'administration générale en date du 07 novembre 2022,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur les propositions ci-dessous :

- Esplanade ludique (jeux d'enfants) au quartier de la Plaine : Guy VERSTRAETE, martyr de la résistance.
- Gare routière : Emile MOCCHI, Maire de Propriano : 1971-2001.
- Gendarmerie : Colonel de gendarmerie Arnaud BELTRAME, héros de la lutte anti-terroriste.
- Médiathèque bibliothèque : Jean NOARO, écrivain, professeur, résistant.
- Gymnase : Salvadore ALLENDE : Président du Chili, martyr et héros de la démocratie.
- Square (intersection Rue de Gaulle-Rue de l'Eglise) : Pascal Paoli.
- Square (intersection Rue Jean-Paul Pandolfi-Rue Bonaparte) : Napoléon Bonaparte.

Pour les 4 bâtiments, les 2 squares et l'Esplanade, des plaques seront posées.

Pour les 2 squares, la Commune fera réaliser par des sculpteurs les bustes de Pascal Paoli et de Napoléon Bonaparte.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les propositions de dénomination ci-dessus exposées.
- **CHARGE** le Maire de faire réaliser et poser les 7 plaques et les deux bustes.

La présente délibération est adoptée par 18 voix Pour, 1 voix Contre (A.F. Leca-Mondoloni) et 5 Abstentions (A.Cassetari-Domenichine, S. Duval, G. Etori, F. Mondoloni, J.B Ollandini).

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte, le : 14.11.2022

Publication électronique de l'acte exécutoire, le : 16.11.2022

Fait à PROPRIANO, le 10 novembre 2022

Le Maire



Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance



Elisabeth TABERNER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20221110-2022-074-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2022